

# **Sondage auprès des électeurs à la suite des élections partielles du 19 juin 2023 (circonscriptions de Winnipeg–Centre-Sud, de Portage-Lisgar, d’Oxford et de Notre-Dame-de-Grâce–Westmount) et du 24 juillet 2023 (circonscription de Calgary Heritage)**

## **Sommaire exécutif**

### **Produit pour Élections Canada**

Nom du fournisseur : Phoenix SPI

Numéro du contrat : 05005-210330/001/CY

Valeur du contrat : 187 030,03 \$ (TVH comprise)\*

Date d’attribution du contrat : 23-09-2021

Date de livraison : 03-11-2023

\*L’étape du sondage représente 141 279,81 \$ de la valeur du contrat (TVH comprise).

Numéro d’enregistrement : POR 033-21

Pour en savoir plus sur ce rapport, veuillez communiquer avec Élections Canada à [rop-por@elections.ca](mailto:rop-por@elections.ca).

**This report is also available in English.**

**Rapport sur le sondage des élections partielles du 19 juin 2023 et du 24 juillet 2023**

## Sommaire

Élections Canada (EC) est un organisme indépendant et non partisan chargé de la conduite des élections générales, des élections partielles et des référendums fédéraux. Phoenix Strategic Perspectives Inc. (Phoenix SPI) a réalisé un sondage auprès des électeurs pour le compte d'EC à la suite des élections partielles fédérales du 19 juin 2023 (circonscriptions de Winnipeg–Centre-Sud, de Portage-Lisgar, d'Oxford et de Notre-Dame-de-Grâce–Westmount) et du 24 juillet 2023 (circonscription de Calgary Heritage). Sont des électeurs les citoyens canadiens ayant 18 ans ou plus le jour du scrutin et résidant dans la circonscription (c.-à-d., dont l'adresse de résidence habituelle se trouve dans la circonscription) du premier jour de la période électorale au jour de l'élection.

### 1. Mission et objectifs de la recherche

Le sondage avait pour mission de recueillir des données fiables pour évaluer l'opinion, les attitudes et les connaissances des électeurs au sujet des services de l'organisme ainsi que divers aspects de leur expérience. Les objectifs étaient quant à eux d'évaluer l'opinion des électeurs sur diverses questions liées aux élections et de participer à l'évaluation et à l'amélioration des programmes et services d'Élections Canada destinés à l'électorat. Les résultats serviront donc à évaluer et à améliorer ces programmes et services et pourraient être utilisés dans la préparation de rapports au Parlement du directeur général des élections.

### 2. Résumé des principaux constats

#### Conscience de l'élection partielle et connaissance du processus électoral

- La grande majorité des répondants (92 %) ont affirmé savoir qu'une élection partielle fédérale avait eu lieu dans leur circonscription, particulièrement dans les circonscriptions d'Oxford (97 %) et de Portage-Lisgar (96 %).
- Lorsqu'on leur a demandé comment voter à une élection partielle fédérale, les répondants connaissaient les principales manières de le faire, la majorité pouvant nommer le vote en personne au bureau de scrutin le jour de l'élection (90 %), le vote en personne au lieu de vote par anticipation (66 %) et le vote par la poste (50 %). Un faible pourcentage (11 %) pensait qu'il était possible de voter en ligne.
- Une plus grande proportion d'électeurs de Calgary Heritage (73 %), de Winnipeg–Centre-Sud (69 %) et de Notre-Dame-de-Grâce–Westmount (69 %) savaient qu'il était possible de voter dans un lieu de vote par anticipation comparativement à Oxford (58 %) et Portage-Lisgar (58 %).

#### Test des messages sur les façons de voter

- Durant les élections partielles, Élections Canada a testé des manières de décrire les principales façons de voter autres que les messages utilisés lors de la dernière élection générale. Dans le sondage, une expérience d'échantillon fractionné a été réalisée afin de comparer les impressions des répondants quant aux nouveaux messages par rapport aux messages actuels. On cherchait à savoir si les répondants trouvaient la formulation claire, s'ils trouvaient l'option de vote sûre et fiable et si celle-ci leur semblait être une façon simple ou pratique de voter.

## Rapport sur le sondage des élections partielles du 19 juin 2023 et du 24 juillet 2023

- La grande majorité des répondants était d'accord pour dire que « voter à votre bureau de vote le jour de l'élection ou les jours de vote par anticipation » était une formulation claire (97 %), constituait une façon sûre et fiable de voter (97 %) et semblait être une façon simple ou pratique de voter (94 %), dans une mesure au moins aussi favorable que pour les messages actuels sur le vote « le jour de l'élection » (96 %, 95 % et 89 %, respectivement) ou « les jours de vote par anticipation » (94 %, 92 % et 94 %, respectivement).
- Moins de la moitié étaient fortement ou plutôt d'accord que le sens de voter « au bureau du directeur du scrutin » (42 %) ou « par bulletin spécial » (44 %) était clair. En revanche, la grande majorité comprenait le sens de leur message équivalent respectif, voter « dans un bureau local d'Élections Canada » (77 %) et voter « par la poste » (87 %).
- De l'incertitude quant au sens de voter « au bureau du directeur du scrutin » et par « bulletin spécial » pourrait avoir décuplé les impressions négatives ou la confusion liées à la sécurité, la fiabilité, la facilité et la commodité de ces méthodes de vote :
  - Seulement 62 % des répondants trouvaient le vote « au bureau du directeur du scrutin » sûr et fiable, contre 91 % pour le vote « au bureau local d'Élections Canada ».
  - Seulement 47 % trouvaient que le vote « au bureau du directeur du scrutin » semblait simple et pratique, contre 78 % pour le vote « au bureau local d'Élections Canada ».
  - Les répondants s'entendaient dans une proportion similaire pour dire qu'ils trouvaient fiable le vote « par bulletin spécial » (58 %) ou « par la poste » (63 %). Cependant, ils étaient beaucoup moins à trouver que le vote « par bulletin spécial » (53 %) semblait simple et pratique comparativement au vote « par la poste » (75 %).

### Information sur l'inscription et le vote

- Parmi les personnes qui savaient qu'une élection partielle fédérale aurait lieu, 9 sur 10 (90 %) ont affirmé avoir reçu leur carte d'information de l'électeur (CIE).
- Près des trois quarts (73 %) d'entre elles se souvenaient d'avoir vu ou entendu des publicités d'Élections Canada sur la façon de voter, et du moment et de l'endroit où le faire, dans au moins un format. Plus précisément, environ un tiers se souvenaient de publicités à la radio ou sur une plateforme d'écoute (34 %), tandis que près de 3 sur 10 se souvenaient de publicités sur les médias sociaux (28 %) ou sur Internet ou une application mobile (28 %). Environ un quart des répondants se souvenaient avoir vu des publicités d'EC dans les journaux locaux (24 %). Près du tiers (31 %) se souvenaient d'avoir vu ou entendu des publicités dans d'autres formats.
- La plupart des électeurs sondés (93 %) considéraient être informés de la façon de voter aux élections partielles fédérales du 19 juin 2023 et du 24 juillet 2023, et du moment et de l'endroit où le faire, et 75 % d'entre eux considéraient en être bien informés. Les résultats étaient semblables d'une circonscription à l'autre.

## Participation électorale

- Trois quarts (74 %) des électeurs qui savaient qu'une élection partielle avait eu lieu dans leur circonscription ont déclaré avoir voté<sup>1</sup>. Les électeurs de Notre-Dame-de-Grâce–Westmount (66 %) et de Calgary Heritage (69 %) étaient moins nombreux à l'avoir affirmé que ceux des circonscriptions de Winnipeg–Centre-Sud (77 %), de Portage-Lisgar (77 %) et d'Oxford (79 %).
- Les répondants ayant déclaré ne pas avoir voté à l'élection partielle ont majoritairement évoqué des raisons liées à la vie courante et la santé (43 %) pour expliquer leur choix. Près de 3 sur 10 (28 %) ont choisi de ne pas se prévaloir de leur droit de vote pour des raisons politiques et 1 sur 10 (10 %) a évoqué un problème lié au processus électoral.
- Parmi les électeurs ayant déclaré avoir voté à l'élection partielle, 6 sur 10 (61 %) ont affirmé l'avoir fait au bureau de scrutin le jour de l'élection, tandis qu'à peine plus du tiers (36 %) ont dit l'avoir fait au bureau de vote par anticipation. Très peu ont dit avoir voté au bureau local d'Élections Canada (2 %) ou par la poste (1 %). Les votants de la circonscription de Notre-Dame-de-Grâce–Westmount (42 %) ont été plus nombreux à se rendre au bureau de vote par anticipation que ceux d'Oxford (32 %) et de Portage-Lisgar (33 %).

## Expérience du lieu de scrutin

- Parmi les personnes ayant voté le jour de l'élection, environ une sur quatre a affirmé l'avoir fait le matin (entre l'ouverture des bureaux de scrutin et midi, 23 %) ou l'après-midi (entre midi et 16 h, 24 %). Près de la moitié (49 %) ont déclaré l'avoir fait le soir (entre 16 h et la clôture du vote), tandis qu'un faible pourcentage (3 %) ne se souvenaient pas du moment où elles avaient voté.
- Parmi les personnes ayant voté dans un bureau de vote par anticipation, 3 sur 10 ont déclaré l'avoir fait le matin (entre l'ouverture des bureaux de scrutin et midi, 30 %) ou le soir (entre 16 h et la clôture du vote, 30 %). Un peu plus du tiers (35 %) ont dit avoir voté l'après-midi (entre midi et 16 h). Les 6 % restant ne se souvenaient pas du moment où elles avaient voté.
- Parmi les répondants ayant voté en personne, 6 sur 10 (60 %) ont déclaré qu'il leur avait fallu 5 minutes ou moins pour se rendre au bureau de scrutin, au bureau de vote par anticipation ou au bureau local d'Élections Canada, tandis qu'il a fallu entre 6 et 10 minutes à près de 3 personnes sur 10 (28 %). Presque tous les votants (98 %) ont trouvé la distance entre leur demeure et le bureau de scrutin au moins assez convenable, 88 % d'entre eux la trouvant très convenable.
- Presque toutes les personnes ayant voté dans un bureau de scrutin, un bureau de vote par anticipation ou un bureau local d'Élections Canada (99 %) ont trouvé le lieu du vote assez convenable, et 85 % l'ont trouvé très convenable.

---

<sup>1</sup> La participation électorale est historiquement surévaluée dans les sondages d'opinion publique. Dans le présent sondage, 74 % des participants ont déclaré avoir voté, alors que la participation réelle des électeurs enregistrés pour toutes les élections partielles se chiffrait à 36 %. Deux facteurs peuvent expliquer cet écart : 1) les personnes qui votent pourraient être plus susceptibles de participer à un sondage sur le vote que celles qui ne votent pas (biais dans les réponses), et 2) les personnes qui n'ont pas voté pourraient avoir déclaré l'avoir fait pour se présenter de façon plus favorable (biais de désirabilité sociale).

## Rapport sur le sondage des élections partielles du 19 juin 2023 et du 24 juillet 2023

- Près des deux tiers des gens ayant voté à l'élection partielle ont affirmé qu'il leur avait fallu 5 minutes ou moins pour le faire (65 %), tandis qu'il a fallu entre 6 et 15 minutes à presque tous les autres (30 %). Il a fallu plus de 15 minutes pour voter aux 4 % restant.
- Lorsqu'on leur a demandé si le temps nécessaire pour voter était raisonnable, presque tous les répondants (97 %) ont répondu oui.

### Identification des électeurs

- Parmi les électeurs ayant voté en personne et ayant reçu leur CIE, 9 sur 10 (89 %) l'avaient apportée au lieu de scrutin, ce qui faciliterait leur identification lors du vote. Les votants de la circonscription de Calgary Heritage (79 %) ont été les moins nombreux à l'apporter. En revanche, au moins 9 votants sur 10 ont déclaré avoir apporté leur CIE dans les autres circonscriptions : Winnipeg–Centre-Sud (93 %), Oxford (92 %), Notre-Dame-de-Grâce–Westmount (91 %) et Portage-Lisgar (90 %).
- Presque tout le monde ayant déclaré avoir voté (99 %) a trouvé facile de respecter les exigences d'identification, 95 % affirmant que c'était très facile.

### Satisfaction à l'égard de l'expérience de vote

- La grande majorité (96 %) des répondants ayant voté à l'élection partielle ont affirmé que le bulletin de vote en papier était au minimum plutôt facile à remplir, 88 % des répondants déclarant qu'il était très facile à remplir. Les votants de Winnipeg–Centre-Sud (83 %) étaient moins nombreux que ceux des autres circonscriptions (de 98 % à 99 %) à trouver le bulletin facile à remplir. Comme il y avait 48 candidats à l'élection partielle à Winnipeg–Centre-Sud, Élections Canada a dû utiliser un bulletin de vote modifié plus grand à deux colonnes.
- Parmi les personnes ayant trouvé difficile de remplir le bulletin (dont 79 % étaient de Winnipeg–Centre-Sud), 71 % ont affirmé que la liste des candidats était trop longue ou qu'il était difficile de trouver leur candidat sur la liste; 13 % ont souligné que le bulletin était trop grand pour être manipulé ou qu'il était difficile à plier.
- Près de la totalité (98 %) des personnes ayant affirmé avoir voté à l'élection partielle ont trouvé l'expérience au moins plutôt facile, 9 sur 10 (92 %) ayant trouvé l'expérience très facile.
- Près de la totalité (98 %) des personnes ayant affirmé avoir voté à l'élection partielle ont déclaré être au moins plutôt satisfaites des services fournis par le personnel d'Élections Canada, 92 % affirmant en être très satisfaites.
- Des personnes ayant affirmé avoir voté à l'élection partielle, 98 % ont déclaré être au moins plutôt satisfaites de leur expérience de vote en général, plus de 8 sur 10 (86 %) affirmant en être très satisfaites.

### Équité de l'élection partielle et confiance dans les résultats

- Plus de 8 répondants sur 10 (84 %) ont trouvé la gestion de l'élection partielle par Élections Canada équitable, 64 % d'entre eux l'ayant trouvée très équitable.

## Rapport sur le sondage des élections partielles du 19 juin 2023 et du 24 juillet 2023

- Plus de 9 répondants sur 10 (93 %) ont affirmé avoir confiance en l'exactitude des résultats dans leur circonscription, plus des deux tiers (68 %) ayant exprimé un niveau de confiance très élevé.

### 3. Méthodologie

Un sondage téléphonique par composition aléatoire a été réalisé auprès de 2 012 électeurs, soit environ 400 dans chaque circonscription. La collecte de données s'est déroulée en deux phases : du 20 juin au 12 juillet 2023 (après les élections partielles du 19 juin), et du 25 juillet au 8 août 2023 (après l'élection partielle du 24 juillet). Un échantillon aux bases multiples (numéros de lignes fixes et de cellulaires) a été utilisé pour réduire au maximum les erreurs de couverture. Les personnes contactées par téléphone et qui ont refusé de participer au sondage se sont fait proposer de répondre à un questionnaire en ligne. Quatre-vingt-neuf (n = 89) personnes ont choisi de répondre en ligne; le reste au téléphone. Compte tenu du nombre de participants, la marge d'erreur maximale pour l'ensemble du sondage est de  $\pm 2,2\%$ , 19 fois sur 20, et pour chaque circonscription, de  $\pm 4,9\%$ , 19 fois sur 20. Les marges d'erreur maximales des sous-groupes seraient plus importantes. Une description plus détaillée de la méthodologie est présentée à l'annexe 1.

### 4. Attestation de neutralité politique

J'atteste, par la présente, à titre d'agente principale de Phoenix SPI, que les produits livrables respectent toutes les exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique énoncées dans la *Politique sur les communications* du gouvernement du Canada et la *Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique*. Plus précisément, les produits livrables ne contiennent pas d'informations sur les intentions de vote, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.



---

Alethea Woods  
Présidente  
Phoenix Strategic Perspectives Inc.

### 5. Valeur du contrat

La valeur du contrat était de 187 030,03 \$; l'étape du sondage a coûté 141 279,81 \$ (TVH comprise).